



Bonne rentrée des classes  
à tous les enfants  
petits et grands.



*C'est avec une profonde tristesse que la communauté d'agglomération vous fait part du décès de Michel THOMAS, maire de Roissy-en-France et vice-président en charge des Sports et des équipements sportifs de Roissy Pays de France survenu le mardi 23 août 2022 à Saint-Cyr, dans un accident de la route à l'âge de 72 ans.*

Devenu maire de la commune de Roissy-en-France le 18 mai 2020, Michel THOMAS a succédé à André TOULOUSE pour accompagner le développement de ce village classé station de tourisme et faisant parti des 42 communes de Roissy Pays de France. Il est élu vice-président en charge des Sports et des équipements sportifs de la communauté d'agglomération lors de l'installation du nouveau conseil et de son président Pascal DOLL, le 11 juillet 2020. Parallèlement, il était aussi président du club de handball de Roissy qu'il affectionnait tout particulièrement.

C'est aujourd'hui tout un territoire qui est en deuil suite à la perte de ce « jeune maire qui n'était pourtant pas un gamin » comme le qualifierait Pascal DOLL, président de Roissy Pays de France. Il se souvient d'un homme « jovial au caractère fort et direct, qui ne tergiversait pas avec ses idées et se battait pour sa ville et sa communauté ». Pour illustrer ses propos, il revient sur deux temps forts du rôle de vice-président en charge des Sports et des équipements sportifs qu'occupait Michel THOMAS :

« Il est à l'origine de la création du Pass'agglomération Sport en 2021 qui a connu un fort succès auprès des habitants et qui est reconduit cette année. C'est aussi grâce à lui qu'une patinoire verra le jour dans le complexe sportif Plaine Oxygène au Mesnil-Amelot. »

L'ensemble des élus et des agents de la communauté d'agglomération présentent leurs plus sincères condoléances à sa famille dans ce moment si douloureux. Ils ont également une pensée pour les deux autres victimes blessées et les habitants de Roissy-en-France.

Tiffany MASSOL - Chargée de communication institutionnelle et relations presse

## A NOTER SUR VOS AGENDAS

<b>Samedi 10 septembre</b>	<i>Inter-Villages à Précy-sur-Marne</i>
<b>Samedi 17 septembre</b>	<i>Fête de l'Oignon à Charmentray</i>
<b>Samedi 17 septembre</b>	<i>A Gressy : le Tour d'un Monde en 80 minutes—Au fil de l'Eau</i>

## A PROPOS DE L'OFFICE DE TOURISME DU GRAND ROISSY ET DE L'OPERATION « LE TOUR D'UN MONDE EN 80 MINUTES »

L'Office de Tourisme Grand Roissy veille depuis janvier 2003 à accueillir, informer, animer et promouvoir la destination. Début 2019, l'Office de Tourisme Grand Roissy se positionne à l'international grâce à sa marque : Roissy, Land of Business & Leisure. Ainsi, il devient un acteur de destination touristique de premier rang sur le territoire de Roissy-en-France, d'Écouen, de Luzarches et des deux nouvelles communes : Gressy et Le Mesnil-Amelot avec le soutien de la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France.

Ainsi le Tour du Monde en 80' dont vous trouverez la plaquette jointe à ce numéro de Gressy-Flash est une opération organisée par cet office qui se déroulera le samedi 17 septembre. Pensez à réserver votre place au 06 38 47 70 69 ou sur [letourdu monde@theatre delavallee.fr](mailto:letourdu monde@theatre delavallee.fr)

Chers Amis,

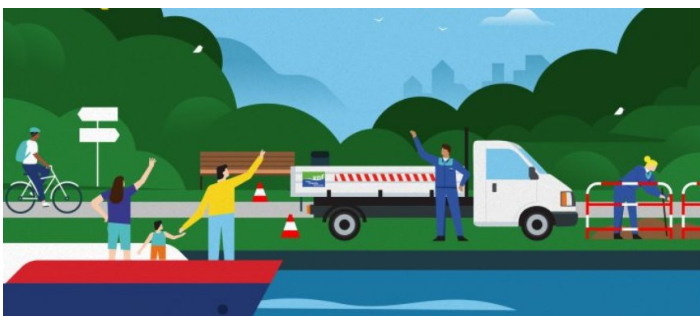
C'est de cette belle région bretonne où j'ai pris quelques jours de repos, que j'ai appris quelques heures après, l'accident qui a été fatal à mon ami et collègue Michel.

Je pense bien sûr à lui mais aussi à son épouse qui a été grièvement blessée ainsi qu'à l'ami qui les accompagnait et qui a été touché très durement lui aussi.

Michel était un homme bon, jovial, fin connaisseur des arcanes de la gestion communale pour avoir été adjoint au maire de Roissy durant 3 mandats avant de lui succéder. C'était un homme gentil et dévoué.

Au nom du conseil municipal et en mon nom je présente mes sincères condoléances à sa famille et souhaite beaucoup de courage à son entourage pour affronter cette séparation.

Jean-Claude Geniès, Maire.



Nous avons la chance de voir notre commune traversée par le canal de l'Ourcq. Ses berges offrent des lieux de promenade bucoliques et agréables, sans circulation pour y déambuler en toute sécurité. Pourtant les berges restent avant tout des chemins de service utilisés quotidiennement par les agents de Voies navigables de France (VNF) pour entretenir les canaux et rivières. Assurons-nous d'une cohabitation sereine et respectueuse de tous aux abords de l'eau.

### DES USAGES MULTIPLES

Vélo, randonnées, running, pêche, flânerie en famille... Les raisons de se rendre sur les chemins longeant les fleuves, rivières et canaux sont nombreuses, que ce soit pour y trouver un peu de fraîcheur l'été, pour y effectuer son entraînement sportif ou tout simplement pour se détendre.

Mais les chemins de service sont aussi des voies empruntées quotidiennement par les agents VNF dans leur cadre professionnel.

Pour répondre aux besoins du service, les agents VNF utilisent différents véhicules : voitures, utilitaires, camionnettes, tracteurs, scooters... L'apparition de véhicules motorisés peut évidemment surprendre ceux qui profitent du calme du canal. Les agents essaient de perturber le moins possible les promeneurs et autres usagers et s'identifient auprès d'eux pour expliquer leur présence : circulation sur les voies à faible allure, identification des véhicules grâce au logo VNF, signalisation par gyrophares ou feux d'alerte, mise en place d'une signalisation temporaire lors de chantiers ou d'interventions.

### SE RESPECTER ET PARTAGER LA VOIE

La présence de véhicules motorisés peut parfois générer des incompréhensions et une mauvaise communication entre les usagers. Pourtant, la présence des agents de Voies navigables de France est indispensable : les chemins sont leur lieu de travail, ils y interviennent pour effectuer des travaux d'entretien et ainsi assurer de bonnes conditions de navigation et la sécurité de tous. Ces chemins appartiennent au domaine public fluvial géré par Voies navigables de France. C'est en lien avec VNF que les berges de notre commune ont été aménagées pour faire de ces chemins, en sus d'espaces de travail, des espaces de loisirs pour les habitants. Assurons collectivement un partage respectueux de ces chemins si convoités.

### PROCHAINS BALAYAGES DES VOIRIES

Nous vous remercions de veiller au stationnement de vos véhicules pour permettre le passage de la balayeuse des caniveaux les vendredis :

**30 septembre**  
**28 octobre**  
**25 novembre**  
**23 décembre**

### COLLECTE DES DECHETS

Nous vous rappelons que les communes telles que Gressy se doivent de respecter le règlement de collectes qui prévoit notamment les types de déchets à présenter au ramassage mais également au stationnement des containers dans vos propriétés une fois les collectes effectuées.

# INTER-VILLAGES enfants



13H30 Présentation des équipes  
 14H00 Début des épreuves  
 17H00 Goûter offert pour les enfants  
 17H30 Epreuve(s) des Maires  
 18H00 Remise des récompenses

AVEC LA PARTICIPATION DE :

Charentray  
 Charny  
 Fresnes sur Marne  
 Gressy  
 Messy  
 Precy sur Marne  
 Cuisy-Montgé-Vinantes  
 Saint-Mesmes  
 Villeroy  
 Ivorny

**LE G.A.G. : ÇA REPART  
 POUR UNE NOUVELLE SAISON !**

Toute l'équipe du GAG, assistée des professeurs, sera présente le dimanche 4 septembre de 14h à 18h sur le parvis de la salle des fêtes pour vous accueillir, vous renseigner et recueillir vos inscriptions. Une permanence sera également assurée le mercredi 7 septembre de 18h à 20h dans le foyer

A noter : Les cours débuteront le lundi 12 septembre et nous ouvrons 3 nouveaux cours : Chorale - Théâtre collégiens - gymnastique chorégraphique

Nous vous rappelons que vous bénéficiez de 2 cours d'essai gratuits sans engagement pour toutes les activités, à condition de le mentionner sur le dossier d'inscription et si vous avez besoin d'une attestation sur facture, merci d'apporter une enveloppe timbrée à votre adresse.

### IMPORTANT

En complément du dispositif national, la communauté d'agglomération Roissy Pays de France poursuit son aide aux moins de 18 ans avec ses Pass'agglo Sport - culture. D'une valeur de 50 €, ils sont attribués sans conditions de ressources, sont cumulables entre eux et avec d'autres aides. Nos activités concernées sont le judo, le théâtre et l'art plastique. Vous trouverez en pièce jointe la documentation reçue de Roissy Pays de France.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement dont vous auriez besoin.

Au plaisir de vous retrouver très bientôt.

L'équipe du GAG